

**DECLARATION DE LA DELEGATION
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**
LORS DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES POLITIQUES DE
L'ASSEMBLEE PARITAIRE DE L'ORGANISATION DES ETATS D'AFRIQUE, DES
CARAIBES ET DU PACIFIQUE (OEACP) DU MERCREDI 21 JUIN 2023
BRUXELLES, MAISON DE L'OEACP

Concerne : Situation humanitaire et politique en République Démocratique du Congo.

Monsieur le Président,
Honorables Députés et Sénateurs des pays membres de l'OEACP,

Au nom de la délégation de la République Démocratique du Congo (RDC) que j'ai l'honneur de conduire à l'occasion de la 43^e session de l'Assemblée parlementaire conjointe Afrique, Caraïbes, Pacifique – Union Européenne (ACP-UE), je voudrais de prime abord vous transmettre les salutations et les remerciements du Gouvernement, du Parlement, et du peuple de la République Démocratique du Congo, pour l'intérêt que notre organisation, l'OEACP attache à la situation humanitaire et politique préoccupante de la RDC qui a été inscrite à l'ordre du jour de la réunion de notre Commission politique de ce mercredi 21 juin 2023 et qui fera également l'objet d'échanges lors de la 43^e session conjointe de l'Assemblée parlementaire ACP-EU qui se tiendra le 25 juin 2023.

L'inscription de la situation humanitaire et politique en RDC à l'ordre du jour de nos travaux s'explique pour deux raisons essentielles. La première tient à la position de la RDC et au rôle qu'elle devrait jouer dans le développement de la planète et dans la survie de l'humanité notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies et la lutte contre le réchauffement climatique. La seconde tient au fait que la situation en RDC constitue une menace grave à la paix et à la sécurité internationale et que la communauté internationale devrait s'efforcer de régler conformément à la Charte de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). En dépit des efforts menés par notre pays, particulièrement depuis l'accession au pouvoir de son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, cette situation perdure.

En effet, sur le plan humanitaire, plusieurs centaines de milliers de femmes et d'enfants continuent d'être victimes des violations graves des droits de l'homme dans la partie orientale de la République, spécialement dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri qui sont situées aux frontières avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été contraintes à un déplacement massif de leurs milieux d'origine et condamnées à errer sur les routes, dans les forêts et savanes, avec toutes les conséquences qui en découlent pour la jouissance des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels. Les tueries, massacres, vols et viols et d'autres formes de violences se poursuivent sans désespérer. Les femmes et enfants sont les premières victimes des violences de ces conflits armés qui n'épargnent personne. Pour leur part, les enfants ne savent même plus étudier alors que la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics mise en œuvre par le gouvernement de la République a ouvert le chemin de l'école à plusieurs milliers d'enfants. Des milliers d'hommes et de femmes qui nourrissaient des millions ne savent pas non plus poursuivre librement leurs activités. D'où la famine et la malnutrition qui ont élu domicile dans plusieurs coins du pays. Cette situation humanitaire qui est des plus préoccupantes est consécutive et se trouve même aggravée par l'agression barbare dont la RDC est victime de la part d'un Etat voisin qui ne respecte pas les règles élémentaires du droit international, un Etat voyou dont nous ne voulons nullement faire l'apologie parce qu'il est connu de l'ensemble de la communauté internationale dont il viole les principes.

Sur le plan sécuritaire, malgré tout ce qui a été fait et dit, la présence depuis plus de trente ans des troupes des Nations-Unies à travers la « MONUC » devenue « MONUSCO » n'a pas mis fin à l'insécurité qui se porte toujours mieux. Les violations massives des droits humains et l'agression étrangère de la RDC via les rebelles et marionnettes terroristes du Mouvement du 23 mars (M23) se sont faites et poursuivies sous les yeux et sous la barbe des troupes des Nations-Unies qui ont ainsi failli à leur mission de protection des civils et dont le mandat devrait être reconsidéré. Cette présence des troupes de l'ONU en RDC pendant trente ans en RDC sans y ramener la paix et la sécurité est une situation qui devrait nous interpeller tous car elle tend à remettre en cause les acquis et l'efficacité de l'organisation mondiale. Il en est de même de la présence des troupes de la Communauté de l'Afrique de l'Est (*East African Community*, EAC) accusées de complicité avec les rebelles. La situation humanitaire et sécuritaire alarmante qui se poursuit en RDC a tourné en bourriques non seulement l'ONU, mais d'autres organisations régionales et sous régionales, comme l'Union africaine (UA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (*Southern African Development Community*, SADC), l'EAC et la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL) pour ne citer que celles-ci.

Sur le plan politique, la RDC se prépare aux élections qui auront lieu en décembre 2023 et est l'un de rares pays en Afrique à connaître une transition démocratique du pouvoir entre un président qui s'en est paisiblement allé et un nouveau président alors que plusieurs dirigeants de la région tendent à s'éterniser au pouvoir et n'ont jamais organisé des élections démocratiques, libres et transparentes. Ces dirigeants ne tolèrent même pas l'opposition comme la RDC représentée à cette session par une délégation comprenant des députés de la majorité et de l'opposition. La Commission électorale nationale indépendance (CENI) commence à recevoir les candidatures à partir de ce 25 juin et le processus va se poursuivre jusqu'au milieu du mois de juillet 2023 pour des élections inclusives et transparentes qui auront lieu en décembre 2023 avec la présence des observateurs internationaux.

Toutefois, la détermination du peuple et des dirigeants congolais d'aller aux élections est également contrariée par l'agression d'un pays voisin qui recourt à tous les prétextes pour justifier sa présence en RDC ...Pourtant, tout le monde sait que les motivations de l'agression sont d'abord d'ordre économique et hégémonique comme la recherche des terres, le pillage d'immenses ressources naturelles dont regorge le pays de Lumumba et le contrôle du pouvoir politique en RDC pour satisfaire ses desseins machiavéliques. Le génocide que nous avons tous condamné et que d'aucuns ont pendant longtemps utilisé comme un fonds de commerce ne peut pas servir de prétexte de l'agression par les voisins qui en ont souffert après qu'ils aient été invités par le gouvernement congolais à mener des opérations conjointes pour « nettoyer l'est de la RDC » et y aient mis fin par un constat de satisfecit d'un « *job well done* » (« travail bien fait ») avec l'élimination des forces « génocidaires ».

S'agissant de la protection de la minorité Tutsi et du prétendu discours de haine, il s'agit d'un fantasme de la part des agresseurs et d'un autre faux prétexte parce que le Gouvernement et le Parlement congolais comprennent des membres appartenant à plusieurs communautés, y compris celles originaires des pays voisins. Les membres de ces communautés qui se sont chez eux en RDC et s'y sentent mieux qu'ailleurs n'ont jamais demandé à un quelconque pays d'attaquer la RDC pour les défendre. Du reste, la RDC comme d'autres nations civilisées adhère au droit international dont aucune disposition ne permet à aucun pays d'agresser un autre pays, d'occuper une partie de son territoire ou de vouloir y instaurer un gouvernement de son choix pour quelque raison que ce soit.

La motivation réelle et profonde de l'agression de la RDC est le vol, le pillage de ses immenses richesses naturelles dont le pays agresseur est devenu l'un des exportateurs mondiaux alors qu'il ne produit rien et l'expansionnisme par l'occupation des terres dont regorge le géant voisin à qui Dieu a tout donné. Tous les prétextes de l'agression de la RDC ont été dernièrement balayés d'un revers de la main par un Chef de l'Etat qui a déclaré lors d'un voyage officiel en Afrique que la cause du problème était les frontières de la RDC qui aurait reçu des colonisateurs une partie du territoire de son voisin et qu'il fallait par conséquent revoir ces frontières pour ramener la paix en RDC et dans la région des Grands Lacs. Or, cette volonté affirmée de remettre en cause les frontières héritées de la colonisation et actuellement matérialisée par l'agression de la RDC, le pillage de ses ressources naturelles et la violation des droits de son peuple est contraire aux principes des actes fondateurs des organisations comme l'ONU, l'OEACP et l'UA et requiert donc la condamnation par tous en lieu et place de l'indifférence ou du silence de la communauté internationale qui s'apparente à une certaine complicité.

Pour mettre fin à cette situation humanitaire, sécuritaire et politique préoccupante de la RDC qui se trouve aggravée ou qui est tributaire de l'agression dont elle est victime de la part des agresseurs que nous n'avons cité nulle part parce que leur pays est bien connu à travers plusieurs rapports et communiqués de l'ONU et de l'UE et ses représentants ne ratent pas une seule occasion pour se démasquer eux-mêmes à travers des démentis, des dénégations, des reniements ou des prétextes à la mode, la RDC sollicite une fois de plus la condamnation de l'agression par l'ensemble des pays membres de l'OEACP et de l'UE. Cette agression étrangère par les marionnettes terroristes du « M 23 » qui a trop duré doit cesser et le peuple congolais rétabli dans ses droits.

Par la voix de sa délégation parlementaire, la RDC compte également sur votre soutien unanime aux efforts entrepris par son peuple et son gouvernement pour parvenir à une paix et un développement durables qui ne sont possibles qu'avec l'établissement d'un Etat de droit fondé sur une véritable démocratie qu'ils s'efforcent de bâtir contrairement à ce qui se passe chez ses agresseurs. L'établissement ou la consolidation d'un tel Etat constitue du reste la condition essentielle de la paix et du développement non seulement en RDC, mais aussi dans d'autres pays de l'OEACP.

**Pour la délégation de la RDC à la 43^e Session de l'Assemblée parlementaire paritaire
ACP-UE**

**Prof André Mbata Mangu
Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale**

